

## Coralium Juin 2025

➤ Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF, géré par Natixis Investment Managers International et géré par délégation par VEGA Investment Solutions

<b>Code ISIN</b>	FR001400TZN9 (Rubis) - FR001400TZO7 (Saphir)
<b>Durée de vie de la formule</b>	8 ans et 11 jours
<b>Fiscalité</b>	FCP éligible au compte-titres et au contrat d'assurance vie / capitalisation
<b>Date d'échéance de la formule</b>	7 juillet 2033
<b>Frais d'entrée</b>	Acquis au distributeur : 2,50% maximum, jusqu'au 25 juin 2025 à 12h30
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou de fonctionnement maximum</b>	2,50 % TTC maximum par an pendant la durée de la formule
<b>Frais de sortie</b>	<p><b>Jusqu'au 25 juin 2025 avant 12h30</b> et aux dates d'échéance anticipée ou finale : 0%</p> <p><b>A compter du 25 juin 2025 après 12h30 :</b></p> <p>4 %, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 % maximum acquis à la société de gestion</li> <li>- 1 % acquis au FCP</li> </ul>

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.



## < > Fonds à capital non garanti

- > L'investisseur supportera une perte en capital si l'indice MSCI World IMI Digital Economy Select 50 5% Decrement enregistré, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 24 juin 2033. Si l'Indice baissait de 100%, la perte représenterait la totalité du capital investi. Les principaux risques sont : **risque de perte en capital**, risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié à la réutilisation des garanties, risque de durabilité. Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez consulter le prospectus du fonds.

Indicateur de Risque : 5/7

*Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). L'échelle de risque indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du document.*

## < > Mécanisme de la formule

- > La Formule du Fonds est liée à l'évolution de l'Indice MSCI World IMI Digital Economy Select 50 5% Decrement, indice boursier regroupant les 50 plus grandes capitalisations boursières (pondérées par le flottant) de pays développés ayant une forte exposition au développement de produits et services liés à l'économie numérique. L'indice est calculé en ajoutant au fil de l'eau et tout au long de la vie du produit tous les dividendes nets versés par les actions composant l'indice et en soustrayant au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel constant de dividendes à 5%. Cette soustraction peut avoir un effet négatif sur la valorisation de l'indice lorsque le taux de dividendes est inférieur à 5%. A la date d'échéance finale, dans l'hypothèse où cette valorisation entraînerait une performance négative, alors la probabilité de perte en capital serait augmentée.

L'administrateur de cet indice est MSCI Limited. L'indice est consultable sur :

<https://www.zonebourse.com/cours/indice/MSCI-WORLD-IMI-DIGITAL-EC-179341909/>

A la date de création du Fonds, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, dû à l'effet de plafonnement des gains.



## FICHE DE CONSTATATION

## Fonds à formules

La Formule est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 6 juin 2024 d'obtenir :

**Le 8 juillet 2027**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **19,50%** si à la première Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **9,16%**) ; sinon

**Le 6 juillet 2028**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **29,25%** si à la deuxième Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **8,84%**) ; sinon

**Le 5 juillet 2029**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **39%** si à la troisième Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **8,53%**) ; sinon

**Le 4 juillet 2030**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **48,75%** si à la quatrième Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **8,23%**) ; Sinon

**Le 3 juillet 2031**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **58,50%** si à la cinquième Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **7,95%**) ; Sinon

**Le 8 juillet 2032**, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de **68,25%** si à la sixième Date de Constatation Intermédiaire, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un rendement annualisé de **7,68%**) ; Sinon

**Le 7 juillet 2033 :**

■ son investissement initial, hors frais d'entrée, **diminué** de la totalité de la baisse de l'Indice si à la Date de Constatation Finale, l'Indice **a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital** ; ou

■ son investissement initial, hors frais d'entrée, si à la Date de Constatation Finale, **l'Indice a baissé de 40% ou moins** par rapport à son Niveau Initial ; ou

■ son investissement initial, hors frais d'entrée, **majoré de 78%** si à la Date de Constatation Finale, l'Indice est en hausse ou n'a pas baissé par rapport à son niveau Initial (soit un rendement annualisé\* de **7,44%**).

\* Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5% dans le cadre du CTO, et hors versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation : les frais du contrat s'imputent sur les performances du support.



### Niveau Initial de l'indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 26, 27 et 30 juin 2025 : **8 734,49 points**



### Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice publié les 25 juin 2027, 23 juin 2028, 22 juin 2029, 20 juin 2030, 20 juin 2031 et 25 juin 2032. Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice publié le 24 juin 2033.



### Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 9 janvier au 26 juin 2025. Elle est égale à **1 009,76 euros**.



La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 12 jours, 3 ans et 10 jours, 4 ans et 9 jours, 5 ans et 8 jours, 6 ans et 7 jours, 7 ans et 12 jours ou 8 ans et 11 jours). Pour bénéficier de la formule du fonds Coralium Juin 2025, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital pouvant représenter la totalité du capital investi si l'Indice baissait de 100%.

## Repères

*Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Source : VEGA Investment Solutions*

Dates de constatation *	Niveau de l'indice	Performance nette	Événement	Résultat	Date d'échéance
25/06/2027					08/07/2027
23/06/2028					06/07/2028
22/06/2029					05/07/2029
20/06/2030					04/07/2030
20/06/2031					03/07/2031
25/06/2032					08/07/2032
24/06/2033					07/07/2033

\* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1er jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.



## FICHE DE CONSTATATION

### < > L'initiative carbone de Natixis Investment Managers International

- > La Société de Gestion utilisera une partie des frais de gestion financière qu'elle perçoit au titre de la gestion de Coralium Juin 2025 pour l'achat de crédits carbone sous forme de VERs (*Verified Emission Reduction* ou *Voluntary Emission Reductions*). Les crédits carbone sont générés par un projet ayant un impact positif en matière de compensation d'émissions de CO<sub>2</sub> suivant un standard de marché volontaire. Le recours aux crédits permet ainsi une contribution à la réduction des émissions de carbone visant à avoir un impact climatique, environnemental et éventuellement sociétal.

**Le projet sélectionné par Natixis Investment Managers International :**  
**la conservation de la côte caribéenne au Guatemala**  
**REDD+ PROJECT FOR CARIBBEAN GUATEMALA : THE CONSERVATION COAST**

- > **Le projet a pour objectifs principaux :**
- L'atténuation du changement climatique par la réduction de la déforestation dans une zone humide du Guatemala regroupant des écosystèmes nationaux et internationaux majeurs. Cette zone a été particulièrement touchée par la déforestation et la réduction de la biomasse résultant de l'expansion agro-industriel.
  - La contribution à la préservation et restauration de la biodiversité sur une zone présentant des hautes valeurs de conservation biologiques, écologiques et sociales, et constituant un couloir migratoire pour des centaines d'espèces d'oiseaux.
  - Le soutien aux communautés locales : accompagnement des petits propriétaires, création d'emplois, formations, services de santé.
- > **Quels sont les moyens mis en œuvre ?**
- Accompagnement des propriétaires fonciers locaux dans l'acquisition et l'enregistrement de titres fonciers
  - Création d'emplois dans l'écotourisme
  - Programmes de formations agricoles aux systèmes agroforestiers durables et de sensibilisations à la conservation des forêts et de la biodiversité
  - Etablissement de systèmes de surveillance et de contrôle des forêts
  - Création de 24 cliniques communautaires fournissant des services de planification familiale et de santé
  - Programme de soutien scolaire aux jeunes femmes pour favoriser leur accès à l'enseignement supérieur
- > **Les objectifs de développement durable des Nations Unies :**
- Le projet déclare un impact sur 5 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU :
- ODD 2 « Faim zéro »
  - ODD 3 « Bonne santé et bien-être »
  - ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique et ses répercussions »
  - ODD 14 « Vie aquatique »
  - ODD 15 « Vie terrestre »



## FICHE DE CONSTATATION

### Détail des acquisitions de VERs par Natixis Investment Managers International

	Montant investi par Natixis IM International	Nombre de crédits carbone acquis par Natixis IM International (équivalent tonnes de CO <sub>2</sub> )
2025	175 229 €	11 276
2026		
2027		
2028		
2029		
2030		
2031		
2032		

### Détail du total des crédits vendus et livrés chaque année par le projet « conservation de la côte caribéenne au Guatemala » *source : Ecosphère +*

	Nombre de crédits carbone
2018	2 842 259
2019	535 007
2020	1 574 888
2021	468 449
2022	661 684
2023	473 171
2024	312 167
2025	232 343

**Point d'attention** : les crédits carbone achetés par Natixis Investment Managers International dans le cadre de la gestion de ces Fonds, sont émis par des projets dans lesquels d'autres sociétés du groupe BPCE ont investi. De plus, ces crédits sont achetés par l'intermédiaire d'Ecosphère+ dont l'actionnaire majoritaire était, jusqu'au 13 avril 2023, une société du groupe BPCE. Les crédits sont acquis par Natixis Investment Managers International et non pas par le Fonds lui-même. Ces crédits carbone ne sont pas des actifs du Fonds. L'achat de ces crédits permet une participation indirecte des clients à une réduction de l'empreinte carbone. La société de gestion n'effectuera pas de calcul de compensation de l'empreinte carbone du Fonds. Ces achats de crédits carbone n'ont pas pour objectif de compenser les émissions carbone du Fonds.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la page dédiée aux investissements responsables de Natixis Investment Managers International : <https://cloud.news.im.natixis.com/investissement-responsable-accueil>



## FICHE DE CONSTATATION

### Mentions légales

Ce document, rédigé par VEGA Investment Solutions est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par VEGA Investment Solutions. Bien que VEGA Investment Solutions considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Solutions.

Le Fonds Commun de Placement Coralium Juin 2025 est géré par Natixis Investment Managers International et par délégation par VEGA Investment Solutions. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 novembre 2024. Les caractéristiques, l'indicateur de risque et les frais liés à l'investissement dans Coralium Juin 2025 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur

<https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR001400TZN9/detail>

ou <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR001400TZO7/detail>

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues.

A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : [amf-france.org/fr/le-mediateur](http://amf-france.org/fr/le-mediateur), bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques de conflits d'intérêts.

Document non contractuel, achevé de rédiger en mars 2026.

**VEGA Investment Solutions** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 euros, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367\_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris

**Natixis Investment Managers International** - Société par actions simplifiée au capital de 94 127 658,48 euros - 329 450 738 RCS Paris - Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 90-009 - 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7 Promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100.

